

# L'IMPARTIAL

L'Union fait la Force

FONDE EN 1893 DANS L'INTERET  
DES ACADIENS DE L'ILE ST-JEAN  
HEBDOMADAIRE

ABONNEMENT: UN AN \$1.00  
SIX MOIS 50C  
F. J. BUOTE, DIRECTEUR, TIGNISH

Vol. 2. No 38.

Tignish, Ile du Prince Edouard, Mardi le 21 Juillet, 1914.

22ieme Annee.

Organe, dans la langue française, du Parti Liberal des Provinces Maritimes.

## PAS DE CANADIENS!

Le mode d'exploitation du chemin de fer Intercolonial vient de subir une nouvelle modification sous le Gouvernement Borden. En vertu du nouvel arrangement, ce sont des ouvriers étrangers qui ont la préférence sur les ouvriers canadiens. "Le Gouvernement Borden fait venir des étrangers" dit un journal du Nouveau Brunswick, "pour exécuter les gros travaux autour des cours et des ateliers de l'Intercolonial à Moncton," travaux que les ouvriers du pays étaient heureux d'entreprendre autrefois.

Le Premier Ministre Borden et l'Hon. Frank Cochrane, Ministre actuel des chemins de fer, venaient à peine de s'emparer du pouvoir qu'ils confièrent la direction de l'Intercolonial à un citoyen américain. Ils nommèrent d'autres citoyens américains à des positions responsables sur la ligne, de préférence à des Canadiens qui servaient le chemin de fer depuis des années et méritaient de l'avancement. Les nouveaux fonctionnaires d'origine américaine firent leur commande de charbon pour l'Intercolonial à des compagnies des Etats Unis, quoi que cette commande eût fait grand bien aux mines canadiennes. Et tout ceci se passait sous ce gouvernement dont les membres se déclaraient si bruyamment, il y a trois années, contre l'idée de faire du troc ou du commerce avec les Yankees et qui hurtaient sur tous les toits, "le Canada pour les Canadiens". Tout ceci nous montre le manque de sincérité du Premier Ministre et de ses collègues dans leurs déclarations pré-électorales.

Et aujourd'hui, lorsque le chômage de l'industrie est général au Canada, lorsque les Canadiens du Nouveau-Brunswick et des autres parties du Dominion cherchent de l'ouvrage pour vivre, eux et leurs familles, le Gouvernement importe des étrangers à Moncton et leur donne de l'emploi que des citoyens nés au pays seraient heureux d'accepter. Loin de nous l'idée de prétendre que les étrangers venant s'établir au Canada ne méritent pas d'être traités avec justice par le Gouvernement et le peuple en général, mais qui oserait dire que le Gouvernement ait raison de faire venir des étrangers dans une partie quelconque du Canada pour leur donner du travail que les résidents de cette localité désirent en vain? Et cependant c'est ce qui vient de se passer au Nouveau-Brunswick sur le chemin de fer Intercolonial et sous l'administration Boarden-Cochrane.

Et quand nous disons que "les ouvriers canadiens auraient été heureux de faire ce travail pour lequel on a importé des étrangers tout exprès au Nouveau-Brunswick, nous nous appuyons sur une preuve concluante entre toutes, c'est une lettre écrite à un journal de Moncton par un agent de l'association conservatrice qui proteste contre l'action du Gouvernement.

"Des gens du Nouveau-Brunswick," dit cette lettre, "avaient cherché de l'emploi sur l'Intercolonial un jour ou deux avant que les ouvriers étrangers arrivent à Moncton et on leur a dit qu'il n'y avait rien pour eux. On a importé des manoeuvres étrangers et on les a occupés tandis que des centaines de nos gens, Canadiens-français ou anglais, "pour citer la lettre de cet agent conservateur, "parcourent les rues à la recherche du travail".

Un citoyen d'un pays étranger auquel on confia l'administration de l'Intercolonial; des gens du même pays, qu'on choisit pour des situations de confiance de préférence à des Canadiens expérimentés et ha-

biles; des commandes de charbon faites à des compagnies étrangères au détriment des compagnies canadiennes qui, pourtant, ont grandement besoin de ces commandes; des ouvriers étrangers que l'on préfère aux Canadiens des deux races quand il y a du travail dans les chantiers et les cours de chemin de fer—voilà une partie du dossier dont le gouvernement Borden peut se vanter. Un triste dossier, en vérité, peu propre à inspirer la confiance au peuple canadien!

## WHOM WHITE PROTECTS

During the discussion of the Bank Act in the parliamentary session of 1912-13, it was strongly urged by different Liberal speakers in the Commons that the interest rate upon deposits in the Government savings banks should be increased. It was pointed out that while a few years ago conditions might have been such as to render an increase inadvisable, a high rate of interest should now be paid to those who place their savings in Government banks. The Liberal suggestion was frowned upon by Hon. W. T. White, who insisted that the present low rate should be continued in force.

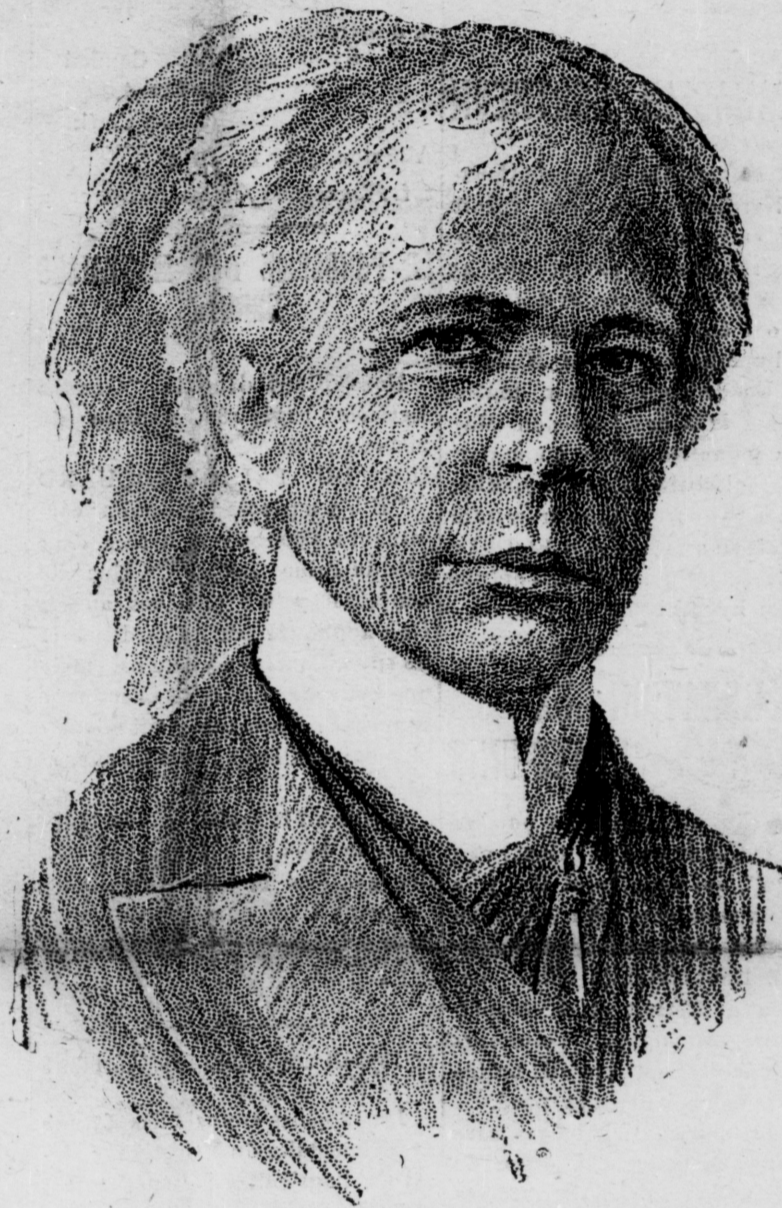
During the session just closed, the Liberal suggestion was renewed. "There is a general outcry amongst the plain people of the country", declared Hon. Rodolphe Lemieux, "against the low rate of interest the Government pays its depositors. Could not my honorable friend (the Finance Minister) take the interests of the plain people to his heart and, pro bono publico, increase the rate paid to depositors in the post office savings bank?"

But Hon. Mr White brushed the idea aside. He was made Finance Minister not at the command of the "plain people", but on the order of certain Special Interests which he had served faithfully for years. Why should he give much thought for the position of the "plain people?" It should be said for him, however, that he as even franker this year than last in the statement of his opposition to an increase in the interest allowed by the Government. Mr White was quite open in his declaration that to increase the rate in Government banks would affect the earnings of the large chartered banks of the country. "If my honorable friend (Mr Lemieux), he said, "had taken the trouble that I have to look into this matter and had examined the statement, say, of the Bank of Montreal, he would have found that to increase the rate of interest by even one-half of one per cent, would have a very serious effect on the earning power of that institution." Similarly, apparently, an increase in the Government rate would affect the earnings of the other chartered banks beside the Bank of Montreal.

It is true that Mr White argued that an increase in the Government interest on savings deposits would result in an increase of the discount rate by the chartered banks to the loss of "the manufacturers and business people of Canada," but it is not clear that this latter argument materially improves his position. His first thought was for the giant banking institutions of the country and then for the manufacturers. The welfare of "the plain people" had to take a place very much in the background in his thoughts.

It cannot be denied, of course, that Mr White runs true to form in taking this position. Among the members of a Government placed in power by the Special Interests and representative of those In-

## SIR WILFRID LAURIER SERA A CHARLOTTETOWN LE 20 AOUT.



SIR WILFRID LAURIER

### Une Grande Assemblee Politique aura lieu. Trains Speciaux. Prix réduits.

terests, Mr White stands out prominently as "their man". To increase the rate of interest allowed the men and women who place their few hundreds of savings in Government banks would compel the chartered banks to increase their rate on savings deposits and might lessen their earnings and huge profits. The Borden Ministers could not think of bringing that to pass, and Mr White least of all.

## SAM HUGHES INSULTE LE CARDINAL BEGIN

Avant que Sir Robert Laird Borden formât son ministère, le colonel Sam Hughes n'était qu'un fautoche ayant été la risée de ses compagnons d'armes pendant la guerre anglo-boer.

Aussi bien le chef conservateur n'avait nullement pensé à appeler dans son cabinet ce brave qui n'était un grand homme que pour son sous-ordre Turpin, compagnon de ses randonnées sud africaines, lorsqu'il arriva un télégramme d'une loge orangiste:

—La loge demande que le colonel Sam Hughes devienne ministre de la milice.

Dix télégrammes, cent télégrammes suivirent le premier. Tous venaient des loges orangistes et imposaient l'ineffable Sam Hughes à M. Borden. Si bien que celui-ci, qui n'avait pas alors plus d'énergie qu'il n'en a maintenant, céda et prit Sam Hughes dans sa baraque.

Le résultat, c'est que ce disciple de Guillaume d'Orange insulte aujourd'hui quotidiennement les Canadiens français et les catholiques, en défendant d'abord au 65ème régiment de parader, ensuite en arrangeant ses flutes afin que les hommes escortent le Saint Sacrement avec des fusils démodés ensuite en faisant disparaître les décorations placées sur un édifice militaire, à Québec, le long du parcourt suivi par son Eminence le cardinal Bégin, enfin en défendant au 6ème régiment de Lévis d'escorter ce prince de l'Eglise.

Sam Hughes insultant le cardinal Bégin, voilà ce que les conservateurs de la province de Québec, qui se sont toujours posés en défenseurs de l'autel, et qui dansaient même avec plaisir leurs adversaires auront à digérer. On a beau être bon bleu, c'est fort tout de même!

Armand Drussault

## L'ILE SAINT-JEAN ET CHARLOTTETOWN (Le Bien Public)

L'Ile du Prince-Edouard, autrefois l'Ile Saint-Jean, est la plus petite province du Dominion.

Elle fut d'abord peuplée par des Français de France et par des Acadiens.

Ce jardin du golfe possède un beau climat il est supérieurment cultivé: néanmoins la difficulté de ses communications avec le continent, surtout en hiver, paralysa son avancement. De plus l'émigration aux Etats Unis lui enlève chaque année le meilleur de sa jeunesse. L'Ile Saint Jean qui comptait aujourd'hui 90,000 habitants depuis dix ans a diminué de 10,000. Les Acadiens, grâce au chiffre élevé de leurs naissances, gardent leurs positions.

On espère beaucoup dans l'industrie du renard noir pour pousser l'Ile dans les voies du progrès.

Dans le récit de sa mission de 1812, Mgr Plessis, en parlant de Charlottetown, capitale actuelle de l'Ile, dit qu'elle tiendra un jour un rang entre les plus jolies villes de l'Amérique du Nord. Malheureusement Charlottetown, comme le

reste de l'Ile, s'est ressentie de l'isolement et elle a marché très lentement, puisqu'elle n'a encore que 11,000 habitants.

Néanmoins Charlottetown est une très jolie ville très intéressante en été. Les touristes n'y manquent pas, et ils seraient encore plus nombreux sans doute si l'usage de l'automobile dans l'Ile était permis sans restrictions. L'usage de l'auto n'est permis, dit-on, par l'Etat qu'aux deux villes de Charlottetown et de Summerside, et trois jours par semaine seulement. Les hôtels de Charlottetown, à cette époque de l'année, sont littéralement remplis. L'un des plus attractifs hôtels pour les voyageurs qui désirent le vrai repos est bien celui de l'hôpital Saint Joseph tenu par les Soeurs Grises.

Les Soeurs de la Congrégation ont à Charlottetown deux couvents, le couvent de Notre-Dame et celui de Saint-Joseph. Ce dernier a une histoire particulièrement digne d'attention. En 1863, la vieille église de Saint André, située à environ huit lieues de Charlottetown, fut transportée à Charlottetown. Il fallut 120 chevaux pour traîner ce bâtiment, le futur couvent Saint Joseph. La vieille église Saint-André devint en effet le couvent Saint-Joseph. Il

faut peu de temps pour écrire ces lignes, mais on imagine qu'il en fallut beaucoup plus pour transporter l'église Saint-André à Charlottetown, surtout quand on sait que sur son parcours l'église enfonça dans une rivière. On était au mois de mars, au temps où les glaces deviennent dangereuses.

C'est au couvent Saint-Joseph principalement que la Révérende Mère Sainte-Angéline a vécu au temps de ses missions dans l'Ile du Prince-Edouard. La Mère Sainte-Angéline a été trente ans dans l'Ile. Elle est actuellement chargée de la province de Ville-Marie, à Montréal. Tout le monde à Charlottetown parle encore de son dévouement, de sa charité inlassable. Beaucoup de prêtres et de religieux, dit-on, lui doivent leur vocation. On sait que la Mère Sainte-Angéline (née Bellemare) est originaire d'Yamachénois, tout comme la Révérende Mère Saint-Joseph, supérieure actuelle de Tignish, et dont je dirai un mot plus tard.

L'éducation classique des jeunes gens de l'Ile appartient au collège Saint-Dunstan, situé à environ deux milles de Charlottetown. C'est une magnifique institution déjà connue chez nous et affiliée à l'Université Laval.

CANADIEN

## ON DEMANDE

Pour l'école de Miscouche un instituteur de première ou seconde classe, comptant d'enseigner le français et l'anglais. Supplément \$50.00

Adressez à  
Arsène Gallant  
Secrétaire  
Miscouche, I. P. E.

3 ins.

## Mortgage Sale

To be sold by Public Auction in front of the Court House in Summerside in Prince County, in Prince Edward Island on Saturday the 14th day of August A. D. 1914 at the hour of 12 o'clock noon.

All and singular that certain parcel or tract of land and premises situate lying and being on Township Eight in Prince County Prince Edward Island bounded and described as follows: that is to say, on the north by the O'Leary Road on the west by land formerly in possession of William Grigg and now (or lately) in the possession of John Yeo, on the east by land formerly in the possession of James Dunvale and now owned by Jabez McDougall and on the south by lands formerly owned by the said William Grigg and now (or lately) in the possession of John Yeo containing by estimation fifty acres be the same a little more or less and being the land described in a certain indenture dated the 13th day of July A D 1889 and made by Eliza Currie in favor of one Samuel Currie.

The above sale will be made under and by virtue of a power of sale contained in a certain indenture of Mortgage bearing date the 16th day of May A D 1906 and made between Charles Waite of Batsford in Lot 8 storesaid and Julia Ann Waite his wife in favor of the undersigned default having been made in payment of the principal and interest incurred by said Mortgage.

For further particulars apply to Bell and Tanton, Summerside.

Dated this 9th day of July A D 1914.

John H. Bell  
Mortgagee.

Write to F. J. Buote Tignish, for an A 1 Island bred Silver-Black Fox.